

## **Intervention Bernard Villaret - Président CCI Cantal**

Merci pour votre présence,

Je commencerai mon intervention par un retour rapide sur les évolutions qu'a connu l'institution consulaire depuis notre dernière AG.

Le Gouvernement et les Parlementaires ont souhaité à travers la Loi Pacte relative à la croissance et la transformation des entreprises, modifier en profondeur le mode de fonctionnement de nos CCI. Elle est le fruit d'un long travail de concertation avec les représentants des entreprises qui réclament et on les comprend moins de contraintes et moins de charges. Cette loi fixe pour nos établissements qui restent établissements publics de l'Etat, le cadre de l'évolution et de la modernisation attendue de nos structures pour coller au mieux aux besoins actuels des entreprises, dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint, nous avons perdu 60% de taxe pour frais de chambre en 10 ans.

Un contrat d'objectifs et de performance a été mis en place et fixe les actions prioritaires aux nombres de 5 qui sont désormais les nôtres :

- Soutenir les porteurs de projets dans leurs démarches entrepreneuriales
- Accompagner les entreprises et en priorité les TPE/PME dans leurs transformations et leurs transitions

- Accompagner les entreprises dans leur développement international dans le cadre de la Team France Export
- Participer à la conception et à la mise en oeuvre des politiques publiques, en relayant les propositions des acteurs économiques
- Développer les capacités et les potentiels économiques des territoires et lutter contre les fractures, en faisant émerger des projets partenariaux.

Voilà les missions qui peuvent être financées par la fiscalité, pour le reste le législateur nous invite à trouver des financements complémentaires dans le cadre d'activités marchandes de services.

Il s'agit donc bien là d'un changement en profondeur pour notre réseau et nos équipes avec forcément une nouvelle façon de travailler dans notre action quotidienne, un nouveau regard sur nos missions et de nouvelles limites dans nos interventions directes se résumant aux seuls objectifs fixés par le Contrat d'Objectif et de Performance signé avec l'Etat, décliné en Région par le Contrat d'Objectif et de Moyens.

Depuis notre dernière assemblée générale l'organisation a été revue pour atteindre ces objectifs, des recrutements ont eu lieu pour compenser les départs que nous avons connus ces derniers mois. Nos services sont en ordre de marche que ce soit du côté développement économique comme du côté formation.

Quelques chiffres sur l'activité des services sur les 12 derniers mois :

### **Pour le Pôle économique :**

- Ce sont plus de 4600 contacts qui ont été pris par nos conseillers ces 12 derniers mois avec près de 20% qui était liés aux Ressources Humaines,

Les autres contacts ont concerné la stratégie, la performance, les financements, les aides financières, l'implantation, l'aménagement, la cession, la transmission, l'environnement, les formalités, fichiers, l'innovation et l'international.

Pour ce qui est des actions :

Nous avons lancé la plateforme emploi « le Cantal et vous ça matche ! » qui compte plus de 250 offres d'emplois à ce jour doit être pour nos entreprises une solution supplémentaire dans leur quête de compétence.

Nous sommes également très étroitement associés à de nombreux dispositifs comme celui de Territoires d'Industrie à destination de nos PME ou encore l'Opération Cœur de ville pour nos commerçants...

Nous avons organisé en partenariat avec l'Education Nationale, le Forum des Métiers et des Formations Cantal au Prisme dont la prochaine édition aura lieu le 13 février 2020.

Afin de faire émerger des projets partenariaux sur les territoires nous organisons tout au long de l'année des rencontres avec les communautés de communes, les entreprises et la CCI.

Nous sommes également partenaires du département pour les Sessions d'Accueil d'actifs prochaine édition en octobre sur le canton de Salers.

Parmi les actions à venir je signalerais

- l'opération « Mon centre-ville a un incroyable commerce », le week-end prochain avec la participation de nos conseillers,
- 
- des rendez-vous collectif sur l'accompagnement stratégiques des entreprises,
- 
- un job dating étudiants le 21 novembre en partenariat avec l'Education nationale

et toujours nos clubs d'entrepreneurs RH, QSE, Tourisme ou sont explorés et expliqués les sujets qui préoccupent nos ressortissants.

### **Côté Pôle Formation :**

Ce sont 51 formations de 400 à 500 h qui ont été mises en place au Campus, ainsi que 94 formations courtes pour un total de plus de 15000 heures.

Côté action :

Après avoir organisé la 7<sup>e</sup> édition des Assises de la Fibre Optique, nous avons lancé au début de l'été des nouvelles formations avec de nouveaux plateaux techniques pour les Services à la Personne dans le cadre de l'Alternance.

Sans oublier un partenariat fort avec tous les acteurs de la formation.

Pour clôturer cette liste non exhaustive des actions à venir, je vous rappelle notre prochain rendez-vous :

Les Trophées des Entreprises Cantal que nous co-organisons avec le Journal La Montagne qui aura lieu ce jeudi soir à partir de 19 h au Centre des Congrès d'Aurillac pour une manifestation dont l'objet est de valoriser l'attractivité économique de notre département.

Alors si vous n'êtes pas encore inscrits, je vous invite à le faire rapidement.

Vous le voyez, nous ne cédon pas à la fatalité budgétaire et plutôt que de s'apitoyer sur notre sort ou de se recroqueviller sur des postures figées nous voulons être volontairement dans l'action au côtés des entrepreneurs, des commerçants, des collectivités pour les accompagner dans le développement et la création de richesse et d'emploi.

Je vous remercie